

## Contrat de formation

A la conduite des bateaux de plaisance à moteur, option côtière

### Entre d'une part,

L'établissement de formation :

**SPL GTM Nautisme**

197 avenue des vendéens

50400 Granville

Tél : 02 33 91 22 60

N° d'agrément : **050044/2024** délivré par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Email : contact@8millesnautic.com

N° de Siret : 982 581 928 00016

**Lieu de Formation :**

Base Nautique de Granville

260 Boulevard des amiraux granvillais

50400 GRANVILLE

### Et d'autre part,

Le candidat :

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse et code postal : \_\_\_\_\_

E-mail et numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

### Il est convenu que :

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'organisation de la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur, option côtière.

### **La nature des prestations fournies :**

Les prestations de la SPL GTM Nautisme se détaillent de la façon suivante :

- Inscription du candidat auprès de l'administration en vue de l'enregistrement de son livret et de son dossier d'examen
- 5H de formation théorique / 1H30 de formation / 2H de conduite individuelle à la barre
- L'accès à la plateforme en ligne <https://www.monpermiscotier.com/> : cours en ligne, 15 examens d'entraînement et 15 examens blancs
- Le livret du candidat, le livret de certification

### **Démarches administratives :**

Le candidat autorise le centre de formation la SPL GTM Nautisme à accomplir en son nom et place toutes les démarches et formalités nécessaires auprès de l'administration, en vue de l'enregistrement de son livret et de son dossier d'examen.

Pour valider son inscription, le candidat devra remplir et signer les formulaires « CERFA 14681\*03 » accompagnés de timbres fiscaux (**78€ de droit de délivrance**) et joindre les documents demandés.

L'inscription à **l'examen théorique** sera à la charge du candidat (prévoir un paiement de **30€** pour l'inscription) auprès d'un organisme habilité. A Granville, deux organismes vous permettent de passer l'examen :

- SGS objectif code à l'Agora de Granville Saint Nicolas : [lien vers objectif code](#)
- La Poste Granville Cours Jonville : [lien vers la poste](#)

Pour vous inscrire en ligne, vous aurez besoin de votre **numéro de candidat OEDIPP** à retrouver sur votre livret du candidat.

Il est peut-être nécessaire selon les plateformes de renseigner des informations sur l'établissement de formation, dans le cas suivant indiqué : **GTM Nautisme - Département de la Manche, numéro d'agrément 050044 / 2024.**

**Tout dossier administratif incomplet peut entraîner un report de la date d'examen souhaitée.**

### **Le coût de la formation :**

Le montant des frais pédagogiques pour la prestation décrite dans l'article 3 « La nature des prestations fournies » s'élève à **300€ TTC**. Ce montant devra être versé avant de débiter la formation.

**Aucune inscription ne sera validée sans règlement.**

### **Les conditions de résiliation ou de rupture du contrat :**

Ce contrat est conclu pour une durée maximale de 6 mois à compter de la date de signature du présent contrat. Il peut être résilié par le candidat à tout moment et par l'établissement de formation en cas de comportement du candidat contraire aux bons usages maritimes, **sans remboursement des sommes engagées.**

En cas de rupture pour cas de force majeure, la facturation sera opérée au prorata des prestations effectivement fournies au moment de la rupture.

Le contrat pourra être suspendu, pour motif légitime ou d'un commun accord, pour une durée de 6 mois, au-delà il sera résilié de plein droit.

Dans le cas d'un désaccord entre les parties, le litige sera porté devant la juridiction territoriale compétente.

J'ai lu accepte les conditions générales de vente : document joint ou consultables sur [www.8millesnautic.com](http://www.8millesnautic.com)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du candidat ou du responsable légal :

Signature du directeur de 8 Milles Nautic :